

# *éESQUELBECQ (59470)*

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 décembre 2006 à 19 heures**

Le conseil municipal d'ESQUELBECQ s'est réuni en **séance ordinaire le 20 décembre 2006** à 19 heures suite à la **convocation adressée le 14 décembre 2006** à l'ensemble des conseillers municipaux.

### Ordre du jour

1. approbation des PV des 22 mars, 6 avril et 20 juin 2006
2. DELEGATIONS DE POUVOIRS – décisions prises depuis le dernier conseil
3. ADMINISTRATION GENERALE – affiliation de l'OPAC au centre de gestion du Nord
4. ADMINISTRATION GENERALE – modification des statuts de la CCY
5. ADMINISTRATION GENERALE – rapport d'activités 2005 de la CCY
6. ADMINISTRATION GENERALE – rapport des charges transférées à la CCY
7. FINANCES – DM 4 après budget unique 2006
8. FINANCES – décision avant budget unique 2007 : subvention à l'ass. BEC'O'BART
9. FINANCES / CULTURE – partenariat financier avec le PAYS des MOULINS pour l'organisation de spectacles
10. INITIATIVES DES ELUS.

\*\*\*

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

### PRESENTS :

M. Jean-Michel **DEVYNCK**

**Maire**

Mrs Mr Paul **DESMIDT**, Jean-Michel **VAESKEN**, Mme Michelle **DELPOUVE**

### Adjoints

Mrs et Mmes **VALOIS** Patrick, **STEVENOOT** Jean-Pierre, **DEHONDT** Jean-Pierre, **ROUSSEL** Didier, **RYCKEWAERT** Jean-Paul, **GEERAERT** Marie-Laure (arrivée à 19h35), **KAHN** Sylvain, **GRUSON** Odil, **BERNARD** David, **VANPEPERSTRAETE** Pascale, **FIOLET** Bernard.

### Conseillers Municipaux

### POUVOIRS :

Mr Alain **LOYWYCK** donne pouvoir à Odil **GRUSON**

Mr Guy **ROMMELAERE** donne pouvoir à Mr David **BERNARD**

Aurélie **SCHRAEN** donne pouvoir à Jean-Pierre **DEHONDT**

### EXCUSEE :

Mme Karine **ARNOUT**, Conseillère Municipale

Secrétaire de séance : David **BERNARD** accompagné de Marie-Annick **WULLENS**, Secrétaire Générale de la mairie.

### **1 – approbation des procès verbaux de séances :**

- ⇒ à l'unanimité pour le PV du 22/3/2006 ;
- ⇒ 2 abstentions pour le PV du 06/04/2006
- ⇒ A l'unanimité pour le PV du 20/06/2006

**2 – décisions prises depuis le dernier conseil :**

2006 – 11 – 022 – FINANCES

DP N° 79

*Taxes sur la publicité – tarifs pour 2006*

CONSIDERANT qu'il y a lieu de poursuivre l'encaissement de la taxe sur la publicité et de décider du montant à appliquer conformément à la réglementation en vigueur, la taxe sur les panneaux publicitaires sera chaque année portée au taux maximum autorisé par circulaire préfectorale, sauf décision contraire du Conseil Municipal, et sera portée dans la délibération accompagnant le BUDGET UNIQUE voté en début de chaque année. Pour 2006 le montant à retenir est de **13.60 € / m<sup>2</sup>**.

Fait le 21 novembre 2006

2006 – 12 – 020 – ADMINISTRATION GENERALE

DP N° 80

*contrat de maintenance « copieurs / fax » avec la Société GESTETNER : mairie, école Ammeux, espace Maison du Westhoek.*

CONSIDERANT que le matériel actuel n'est plus suffisamment performant, d'une part pour faire face aux travaux d'impression en mairie, et d'autre part compte tenu de l'ancienneté du matériel mis à disposition tant à l'école qu'à l'espace culturel *Maison du Westhoek / médiathèque* dont la vétusté ne permet plus d'assurer la maintenance, un contrat de maintenance « COPIEURS / FAX » passé avec la société **GESTETNER – NRG France S.A.**—5, avenue Ferdinand Pouillon, 94042 CRETEIL CX, à effet du 01.11.2006 et pour une durée de 63 mois, soit jusqu'au 31.01.2012.

Ce contrat est conclu sans augmentation de l'enveloppe financière consacrée à ce poste : 2154.20 € HT/trimestre.

Le 21 novembre 2006

---

3 - 2006 – 12 – 020 – ADMINISTRATION GENERALE

aff. 340

*Affiliation volontaire de l'O.P.A.C. au CENTRE DE GESTION du Nord*

L'Office Public d'Aménagement et de Construction du Nord a sollicité son affiliation volontaire au Centre Départemental de Gestion du Nord à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

AVIS FAVORABLE

---

4 - 2006 – 12 - 020 – ADMINISTRATION GENERALE

AFF 341

*Modification des statuts de la CCY*

Le 20 juin 2006 le Conseil Municipal a adopté les nouveaux statuts de la CCY ; toutefois Mr le Préfet du Nord a souhaité que l'intérêt communautaire soit défini plus précisément et a donc demandé un réexamen des statuts modifiés, initialement approuvés par les différentes Communes membres.

**Je vous demande** de bien vouloir adopter les statuts modifiés par décision du conseil de communauté – délibération N° 06.11.13 del 02.

**ADOPTE**

---

5 - 2006 – 12 – 020 – ADMINISTRATION GENERALE

AFF. 342

*Rapport 2005 des activités de la COMMUNAUTE de COMMUNES de l'YSER*

Je vous demande donc de bien vouloir formuler vos commentaires et émettre votre avis sur les activités de la CCY pour 2005 ; le compte administratif pour cette même période est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

AVIS FAVORABLE à l'unanimité.

---

**Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférée (CLECT) à la CCY**

La commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCY a rendu son rapport le 13 novembre 2006. Pour Esquelbecq, l'attribution de compensation, compte tenu des produits de TP enregistrés pour 2005, s'élève à 63 226.30 € sur un total pour l'ensemble des communes de la CCY de 787 967.32 €.

ADOPTE à l'unanimité.

**DECISION MODIFICATIVE N°4 après budget unique 2006**

Complément aux inscriptions budgétaires portées au BUDGET UNIQUE 2006 :

**Contrat Educatif Local**

1. subventions de **400 € à chaque association** ayant participé aux activités d'été : IVANOE DANCE, ADL section Tennis de Table, ADL section Pétanque, ACRY -équitation, USE -football, La Flânerie -randonnées avec les ânes, Les MYSTICKS -majorettes, La GAULE du HOUTLAND -pêche ; soit un total de 3 200 €.
2. subvention de **500 €** pour l'USE football pour les activités subventionnées par la Jeunesse et Sports
3. complément de **1500 €** pour l'acquisition d'ouvrages à la médiathèque.

**Transferts de crédits****DEPENSES**

C / 205 logiciels	+ 3 000	1 <sup>er</sup> équipement formation incluse
C/ 21568	+ 2 000	matériel d'incendie
C/ 2158	+ 21 500	tondeuse
C/ 2188	+ 3 300	ouvrages CEL + défibrillateur
Total	29 800	
C/ 2128	- 3 000	
C/ 21318 travaux	- 26 050	

**RECETTES**

C/ 1321	+ 750	subvention Etat (défibrillateur)
Total	29 800	

**Subvention à l'association des Becq'cô'Bart pour l'organisation du carnaval 2007.**

Comme chaque année l'association des Becq'Cô'Bart organise le carnaval traditionnel sur la commune d'ESQUELBECQ. le Conseil décide l'attribution d'une subvention de 1030 € dès le début de l'année 2007. Cette somme sera inscrite au budget unique 2007.

**Partenariat financier avec le PAYS pour l'organisation de spectacles.**

Le Conseil Général du Nord et le Pays des Moulins de Flandre ont convenu de mettre en place une politique permettant un meilleur accès des différents publics à la vie culturelle du territoire en développant la diffusion des spectacles vivants professionnels et les arts plastiques. 55 communes sont concernées regroupant le Pays des Moulins et les Communautés de Communes de l'Yser, du Pays de Cassel, de la Colme, du canton de Bergues ainsi que Watten.

Une convention vient d'être définie entre la Commune et le Pays pour l'organisation du spectacle « les Rossignols » le 27 janvier 2007 à l'espace culturel de la Maison du Westhoek. Le cachet net de l'artiste est partagé à part égale par la Commune et le Pays. Le Pays prend à sa charge les frais techniques, l'hébergement et la SACEM.

Le Conseil décide

1. d'accepter le principe de la convention avec le Pays pour le spectacle des « Rossignols » ;
2. de signer à l'avenir d'autres conventions sur le même principe.

**INITIATIVES de Mesdames et Messieurs les Elus**

<b>QUESTIONS</b>	<b>REPONSES</b>
<p><b>Mr le Maire</b> 1 - demande à Mme WULLENS de bien vouloir informer les élus sur les procédures de marchés engagées pour la pâture des Archers.</p> <p>Le montant des subventions tourne autour de 65 à 70% pour ce dossier.</p> <p>2 – annonce aux élus le départ de Christelle qui quitte ESQUELBECQ pour reprendre du service dans son métier initial ; elle a été contactée par son ancien employeur qui lui confie la création et le fonctionnement d'une nouvelle activité dans son groupe de transport. Elle travaillera sur Lesquin. Christelle s'était bien intégrée et avait réalisé un bon travail avec la commission Culture.</p> <p><b>Sylvain KAHN</b> signale que le programme culturel est prévu jusqu'en mars 2007 et qu'il faudra donc songer à remplacer Christelle.</p> <p><b>Didier ROUSSEL</b> : qui assurera le remplacement dans l'immédiat ?</p>	<p><b>Marie-Annick WULLENS</b> : 2 appels à la concurrence viennent d'être lancés, l'un pour la maîtrise d'œuvre paysagère du site de la pâture des Archers dans la prolongation de l'étude Cadre de Vie subventionnée par le Département, l'autre pour la maîtrise d'œuvre relative à la construction de la salle sur ce même site. Les parutions sont passées dans les journaux la Voix du Nord et la Gazette Nord Pas-de-Calais.</p> <p><b>Jean-Pierre STEVENOOT</b> propose d'organiser un pot de départ à son intention. Il s'en occupe.</p> <p><b>Mr le Maire</b> : un membre de la commission Culture sera associé dans le choix de la personne qui remplacera Christelle mais auparavant il faut attendre le rapport de Christelle et les idées qu'elle proposera ; d'autre part une exposition temporaire est déjà prévue cet été.</p> <p><b>Mr le Maire</b> : peut-être quelqu'un des services de la mairie en attendant.</p>
<p><b>Patrick VALOIS</b> procède à la traditionnelle distribution des agendas et souhaite de bonnes fêtes à toutes et tous</p>	
<p><b>Mr le Maire</b> remercie les élus ainsi que le personnel technique et administratif qui ont contribué à la réussite des animations et des festivités ; elles ont été un « plus » pour les esquelbecquois mais aussi une charge de travail supplémentaire pour les élus et les employés communaux.</p> <p><b>Paul DESMIDT</b> rappelle que la cérémonie des vœux aura lieu le 6 janvier à 18 heures.</p> <p><b>Mr le Maire</b> félicite Pascale VANPEPERSTRAETE pour son élection à la présidence de l'association des parents d'élèves de l'école libre (APEL).</p>	<p><b>Didier ROUSSEL</b> : le concours de dessins d'enfants cet après-midi a rassemblé 38 enfants sur 45 inscrits (quelques malades) et parents et enfants sont très contents de l'initiative ; la remise des lots aura lieu samedi à 12 h à l'espace Maison du Westhoek et sera suivie d'un pot avec les élus et le jury.</p> <p>Un orchestre ambulant de jazz animera les rues dès 10h.</p>

**La séance est levée à 20h45**